

1) CONTEXTE DE L'ETUDE

➤ La commune de Saint Cassin

Saint Cassin est une petite commune de montagne sise dans une vaste combe, au sud de Chambéry, sur les contreforts du massif de la Chartreuse.

➤ L'assainissement à Saint Cassin

Le système d'assainissement collectif des eaux usées de la commune de Saint Cassin se situe sur deux branches :

- branche « aval » : chef-lieu – Pt St Charles
- branche « amont » : de Thiolière à Cote Chosson, Désertaz, L'Oratoire, les Dubonnets, les Huires.

Ce collecteur est raccordé à la station d'épuration intercommunale de Chambéry.

Les systèmes d'assainissement non collectif se situent sur plusieurs hameaux :

- | | |
|-------------------|-------------------------------|
| •Les Alberges | •La Petite Forêt |
| •Le Mont | •L'Oratoire |
| •Buisson-Grignon | •La Rave |
| •Les Bonnets | •Pierres Bêches |
| •La Cascade | •Le Chanay |
| •Les Chantres | •Roche Fougère |
| •La Combe | •Le Châtelard |
| •Les Huires | •Les Taccauds |
| •La Grande Maison | •Route de Lyon (le Tanit, les |
| •Les Platons | Genièvres) |

2) DIAGNOSTIC DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

➤ Déroulement du diagnostic

Le diagnostic s'est déroulé sur la commune pendant les mois d'Octobre à Novembre 2007.

109 installations ont été contrôlées, 3 sont raccordées au réseau d'assainissement collectif, 5 n'ont pu être diagnostiquées pour cause d'absence aux rendez-vous.

➤ Diagnostic des installations

Classement	Priorité
Note de 6 à 20	Priorité 1 Urgent
Note de 3 à 5	Priorité 2 Urgence moyenne
Note de 0 à 2	Priorité 3 Réhabilitation non nécessaire

✓ La Grande Maison (1 installation)

L'installation 50342 dispose d'une filière d'assainissement complète, avec une évacuation en tranchées d'infiltration permettant une bonne diffusion des eaux. Aucun risque n'est à signaler.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
RAYMOND	FREDERIC	LA GRANDE MAISON	50342	1

✓ La Petite Forêt (2 installations)

L'installation 50341 présente un système de prétraitement complet des eaux vannes et ménagères, mais ne dispose que d'un traitement des eaux vannes. Le rejet se fait en puits perdu suivi de tranchées filtrantes. A noter la présence d'un ruisseau à proximité, mais la visite n'a pas permis d'identifier un risque visible pour le milieu hydraulique proche.

L'installation 50340 n'effectue qu'un travail sur les eaux vannes, celles-ci sont prétraitées et traitées et sont rejetées dans un puits perdu où se retrouve également les eaux ménagères brutes. Un risque a été identifié (le puits perdu étant probablement saturé), puisqu'un rejet en surface se fait en bordure d'un ruisseau, on peut donc classer cette installation comme incomplète à risques.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
ALARY	THIERRY	LA PETITE FORET	50340	4
GRAVIER	ALAIN	LA PETITE FORET	50341	1

✓ La Rave (1 installation)

Deux habitations (50357, 50358) sont branchées sur cette installation. Celle-ci offre un système complet, avec prétraitement des eaux vannes et ménagères, et de l'épandage comme système d'évacuation.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
PILLET	MARLENE	LA RAVE	50357	1
PITARD	FRANCK	LA RAVE	50358	1

✓ Le Chanay (1 installation)

L'installation 50793 est récente et a été établie selon les normes en vigueur et avec les ouvrages adéquats pour respecter ces normes. Les eaux usées sont entièrement prétraitées et épandues.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
Ghesquiere	Claude	Le Chanay	50793	1

✓ Le Châtelard (2 installations)

L'installation 50324 présente un problème de salubrité prononcée, puisque le rejet des eaux usées se fait simplement après le prétraitement et directement en surface. Toutefois, cette situation n'est que provisoire, la mise en place d'un système de filtre à sable devant être effectuée prochainement.

L'installation 50323 présente un dispositif de prétraitement complet, mais ne traite ensuite que les eaux vannes. Le rejet de ces eaux se faisant ensuite en puits perdu.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
Chevallier	Pierre	Le Châtelard	50323	1
Paravy	Louis	Le Châtelard	50324	4

✓ Le Mont (1 installation)

L'installation 50283 ne présente aucun risque visible, le prétraitement étant complet, et le traitement-rejet s'effectuant avec des tranchées de dispersion.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
Andre	Frederic	Le Mont	50283	1

✓ Les Chantres (1 installation)

L'installation 50355 est à classer comme installation incomplète à risques. En effet, après un prétraitement incomplet, le rejet des eaux usées se fait en surface.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
Passera	Charles	Les Chantres	50355	4

✓ Les Huires (2 installations)

L'installation 50322 a été conçue pour assurer un prétraitement complet des eaux usées de la maison, et d'un traitement permettant un rejet conforme aux

prescriptions pour l'évacuation en milieu superficiel ; on peut la considérer comme une installation complète sans risques.

L'installation 50320 a été conçue selon le même principe, mais le colmatage du système de traitement provoque une évacuation des effluents, avant le passage dans le filtre, en surface à proximité du ruisseau. On peut considérer cette installation comme incomplète à risques.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
CHANGEUR	BERNARD	LES HUIRES	50320	4
CADOUX	GERARD	LES HUIRES	50322	0

✓ Les Platons (1 installation)

Trois logements (50338, 50776, 50777) rejettent leurs eaux usées directement dans la fosse à purin. Une possibilité de raccordement au réseau d'assainissement collectif en contrebas pourrait être envisagée.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
GAEC DES TEPPEES		LES PLATONS	50776	5
DUCOGNON	MARIE-CECILE	LES PLATONS	50777	5
DUCOGNON	PAUL	LES PLATONS	50338	5

✓ Les Taccauds (2 installations)

L'installation 50775 est pour le moins sommaire puisque les eaux sont évacuées directement en puits perdu. On peut considérer cette installation comme inexistante ; de plus, la création d'un appartement est prévue dans ce bâtiment.

L'installation 50774 est incomplète puisque seules les eaux vannes subissent un prétraitement et un traitement ; les eaux vannes et ménagères se mélangeant ensuite pour être évacuées dans une tranchée drainante. Aucune contrainte n'a été identifiée lors de la visite.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
CARRET		TACCAUDS	50774	1
GAEC DU COUVENT		TACCAUDS	50775	5

✓ Les Alberges (25 installations)

Une partie du secteur des Alberges est concernée par une zone de milieu sensible. On dénombre 4 installations complètes et 12 incomplètes sans risques.

L'installation 50278 est à considérer comme inexistante et présente de gros risques de salubrité ; les eaux usées sont directement évacuées d'une part en tranchée d'infiltration, mais également, et en majorité, directement en surface dans le parc à poules et à canards.

4 installations n'ont pu être identifiées. L'installation 50271 pose le plus de problème car la présence d'une fosse est incertaine et le rejet a créé une zone marécageuse d'environ 1m². Il n'y a aucunes contraintes visibles en ce qui concerne les 3 autres installations.

L'installation 50256 dispose d'une filière d'assainissement complète mais son système d'infiltration des eaux est colmaté, ce qui amène des résurgences sur la partie aval du terrain à proximité du ruisseau.

3 installations sont considérées comme incomplètes à risques. 50258, 50272, 50275 évacuent leurs eaux usées à même la surface du sol et dans une rigole d'eaux pluviales.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
BOULANGER	DANIEL	ALBERGES	50273	2
ALARIA	CLAUDE	ALBERGES	50269	2
BALSARIN	J.FRANCOIS	ALBERGES	50270	0
TRUCHET-BERTHIER	GILBERTE	ALBERGES	50272	8
DE BOISSIEU DU TIRET	CHRISTIAN	ALBERGES	50274	2
BERNARD	MARIE-HELENE	ALBERGES	50271	6
DUBONNET	ALEXANDRE	ALBERGES	50276	0
PARAVY	MARIE-ELISABETH	ALBERGES	50277	1
QUIBLIER	J PIERRE	ALBERGES	50778	0
RUBAUD	EUGENE	ALBERGES	50279	1
BOISSOU	ROBERT	ALBERGES	50254	1
DUBONNET	LOUIS	ALBERGES	50255	2
SALOMON	MICHEL	ALBERGES	50280	3
LISSAC	J.ALAIN	ALBERGES	50257	2
MARECHAL	BERNARD	ALBERGES	50258	8
MARECHAL	GEORGES	ALBERGES	50259	2
MARECHAL	HENRI	ALBERGES	50260	2
MARECHAL	HUBERT	ALBERGES	50261	0
NEGRE	MARIANNE	ALBERGES	50263	3
CARTIER-MILLION		ALBERGES	50281	2
MOREL	BERTRAND	ALBERGES	50262	2
DELAFOREST DIVONNE	MICHEL	ALBERGES	50275	4
DELAFOREST DIVONNE	MICHEL	ALBERGES	50781	3
DELAFOREST DIVONNE	MICHEL	ALBERGES	50278	5
GIRAUD	ERIC	ALBERGES	50256	6

✓ Buisson-Grignon (10 installations)

On recense sur ce secteur 3 installations complètes et 2 installations incomplètes sans risques.

On peut considérer 5 installations incomplètes à risques. L'installation 50780 prétraite et traite ses eaux vannes et les rejette avec les eaux ménagères brutes dans une tranchée d'infiltration ; le risque provient du fait qu'une zone humide s'est formée au bout de la tranchée probablement par le colmatage du conduit par les graisses non traitées des eaux ménagères. Les installations 50319, 50332, 50335, 50337 évacuent leurs effluents dans les bois en amont du ruisseau sans que ceux-ci aient été suffisamment épurés.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
DUNAND-SAUTHIER	GERARD	LE BUISSON	50332	4
QUEZEL-YOYON	EMILE	LE BUISSON	50335	4
LESSORT	JOSIAN	LE BUISSON	50779	0
VAREILLES	ALAIN	LE BUISSON	50336	0
DOUDEAU	MARC	GRIGNON	50315	1
CADOUX	PIERRE	GRIGNON	50780	4
DUBONNET	ROGER	GRIGNON	50316	1
PADEY	J.PIERRE	GRIGNON	50317	0
NANTOIS	J.PIERRE	GRIGNON	50319	4
PARAVY	GABRIEL	GRIGNON	50337	4

✓ La Cascade (8 installations)

Cette zone est à classer en majeure partie comme à risque du fait de son caractère inapte à l'assainissement non collectif par le peu de surfaces disponibles (habitat dense coincé entre la falaise, la RN, la voie de chemin de fer). Le rejet par puits perdu étant à proscrire car le sol est insuffisant (éboulis sur calcaire), et que la perméabilité est une perméabilité de fissures (proximité de l'Hyères).

L'installation 50241 peut être considérée comme incomplète sans risques puisqu'elle dispose d'une filière d'assainissement apte à rejeter en ruisseau.

L'installation 50238 effectue un prétraitement complet de ses eaux usées mais rejette directement dans l'Hyères.

Les installations 50231, 50232, 50233, 50234, 50235, 50242 n'agissent que sur leurs eaux vannes et rejettent ensuite avec les eaux ménagères brutes en puits perdu.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
CURTET	AIME	LA CASCADE	50231	16
DUBONNET	GEORGES	LA CASCADE	50232	16
SERAIN	GUY	LA CASCADE	50241	4
SERAIN	JEREMIE	LA CASCADE	50242	16

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
DUMOULIN	JEAN	LA CASCADE	50233	16
FRISON	LIVIA	LA CASCADE	50235	16
FRISON	CHARLES	LA CASCADE	50234	16
PERROUX	ARMAND	LA CASCADE	50238	16

✓ La Combe (12 installations)

On recense sur ce secteur 7 installations complètes et 3 incomplètes sans risques. On peut considérer l'installation 50296 comme inexistante puisque les eaux usées sont directement évacuées vers la fosse à purin de la ferme.

50285 est une installation incomplète à risques, qui prétraite et traite ses eaux vannes et évacue, avec les eaux ménagères brutes, vers un puits perdu. Celui-ci étant saturé, un écoulement se produit à proximité d'un ruisseau non permanent.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
BOUVIER	ALAIN	LA COMBE	50287	2
BOUVIER	CHANTAL	LA COMBE	50296	5
MILLION	ALAIN	LA COMBE	50290	1
PILLET	FRANCK	LA COMBE	50291	0
PIOT	BERNARD	LA COMBE	50292	1
ROBERTO	JEAN	LA COMBE	50293	0
ROBERTO	MARIA	LA COMBE	50294	0
BLANC	MAURICE	LA COMBE	50284	0
BLANC	ROGER	LA COMBE	50285	4
ROISSARD	BERNARD	LA COMBE	50295	0
BOTALLA-COSTA	J.PIERRE	LA COMBE	50300	0
GUARY	JOEL	LA COMBE	50289	0

✓ Les Bonnets (9 installations)

On dénombre sur cette zone 2 installations complètes et 3 incomplètes sans risques. L'installation 50306 n'a pu être identifiée faute de connaissance de l'installation par le propriétaire ; de plus, il semblerait que le système d'évacuation soit colmaté, car un regard reste en charge en permanence et évacue dans les couches superficielles du sol.

Les installations 50301, 50303 et 50307 sont à classer comme à risques car elles évacuent leurs eaux usées dans un vieux drain dont l'exutoire est le ruisseau, en sachant que seules les eaux vannes ont été prétraitées et traitées.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
BRUN	BERNARD	LES BONNETS	50301	4
BRUN	SYLVAIN	LES BONNETS	50304	0
BRUN	FRANCOIS	LES BONNETS	50302	0

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
BRUN	LOUISE	LES BONNETS	50303	4
PILLET	ROBERT	LES BONNETS	50309	1
DUHANNEAU	J.JACQUES	LES BONNETS	50307	4
GRANGE	BERNARD	LES BONNETS	50308	1
RAYMOND	CLAUDIUS	LES BONNETS	50310	1
COLLY	PATRICIA	LES BONNETS	50306	3

✓ L'Oratoire (7 installations)

On comptabilise sur cette zone 4 installations sans risques (2 complètes et 2 incomplètes).

Les installations 50329, 50330 et 50645 sont incomplètes et à risques car elles évacuent leurs eaux usées prétraitées dans un fossé

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
GARNIER	SUZANNE	L'ORATOIRE	50645	4
GARNIER	SUZANNE	L'ORATOIRE	50330	4
GARNIER	SUZANNE	L'ORATOIRE	50329	4
GOUGOU	MAX	L'ORATOIRE	50327	1
GOUGOU	MAX	L'ORATOIRE	50328	0
DUBONNET	GEORGES	L'ORATOIRE	50326	1
DUBONNET	YVETTE	L'ORATOIRE	50325	0

✓ Pierres Bêches (4 installations)

Ce secteur est concerné par la proximité d'un milieu sensible ; en effet, comme pour la zone de la Cascade, les possibilités pour faire de l'assainissement individuel sont faibles, tout comme les possibilités de rejet.

On peut considérer comme incomplète sans risques l'installation 50350 puisqu'elle dispose d'un prétraitement complet, d'un traitement pour les eaux vannes qu'elle rejette au travers d'une tranchée drainante.

2 installations sont à considérer comme incomplètes à risques. 50348 rejette ses eaux vannes dans une fosse étanche jamais vidée (étanchéité ?) et ses eaux ménagères dans ce qui semblerait être le trop plein d'un réservoir. 50354 dispose de deux installations qui n'ont été que partiellement identifiées mais dont au moins un des deux rejets se fait en surface à proximité des habitations.

L'installation 50349 ne dispose d'aucun système d'assainissement ; elle rejette ses eaux usées dans un puits perdu après un passage par un sanibroyeur.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
BONILLO	ALEXANDRE	PIERRES BECHES	50348	8
CHIRI	ALAIN	PIERRES BECHES	50349	10
CHIRI	YVONNE	PIERRES BECHES	50350	2
MIGNOLA	EDMOND	PIERRES BECHES	50354	8

✓ Roche Fougère (10 installations)

La zone de Roche Fougère est en partie concernée par la délimitation d'une zone sensible, représentée par l'Hyères.

On recense 2 installations complètes sans risques et 3 incomplètes sans risques.

2 installations n'ont pas été identifiées. L'installation 50247 posséderait un ouvrage de prétraitement des eaux vannes et un système d'épandage des eaux usées. Aucune contrainte n'a été perçue. En ce qui concerne l'installation 50244, seul le rejet n'a pas été identifié, ce qui pose problème avec la proximité de l'Hyères.

3 installations sont incomplètes à risques car elles rejettent soit dans le collecteur d'eaux pluviales (50245) ou dans un ruisseau non permanent (50246, 50782) alors qu'elles ne possèdent pas une filière d'assainissement suffisamment performante pour rejeter en milieu hydraulique superficiel.

NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
CLAUX	HUGUETTE	ROCHE FOUGERE	50247	3
CLAUX	JOEL	ROCHE FOUGERE	50248	0
GUILLERMIN	GUY	ROCHE FOUGERE	50250	1
MITHIEUX	MIREILLE	ROCHE FOUGERE	50252	0
ROUX	MARIE	ROCHE FOUGERE	50244	6
LEVET	ALAIN	ROCHE FOUGERE	50251	1
HENDRIKS	J.LUC	ROCHE FOUGERE	50267	2
BRUNET	CLAUDE	ROCHE FOUGERE	50246	4
DAVID	CHRISTIAN	ROCHE FOUGERE	50782	4
ROUX	M.LOUISE	ROCHE FOUGERE	50245	8

✓ Route de Lyon (7 installations)

La zone de la route de Lyon est concernée par le zonage sur la sensibilité du milieu.

L'installation 50344 dispose d'un système d'assainissement complet. Cependant, l'ouvrage de traitement cassé et le rejet en puits perdu au bord de l'Hyères classent cette installation comme incomplète à risques.

50359 et 50360 sont branchées sur la même installation, mais celle-ci n'a pas pu être identifiée faute d'information

L'installation 50243 est à risque car elle ne dispose que d'un ouvrage de prétraitement des eaux vannes, et que le rejet des eaux usées se fait dans le collecteur d'eaux pluviales qui se rejette dans l'Hyères.

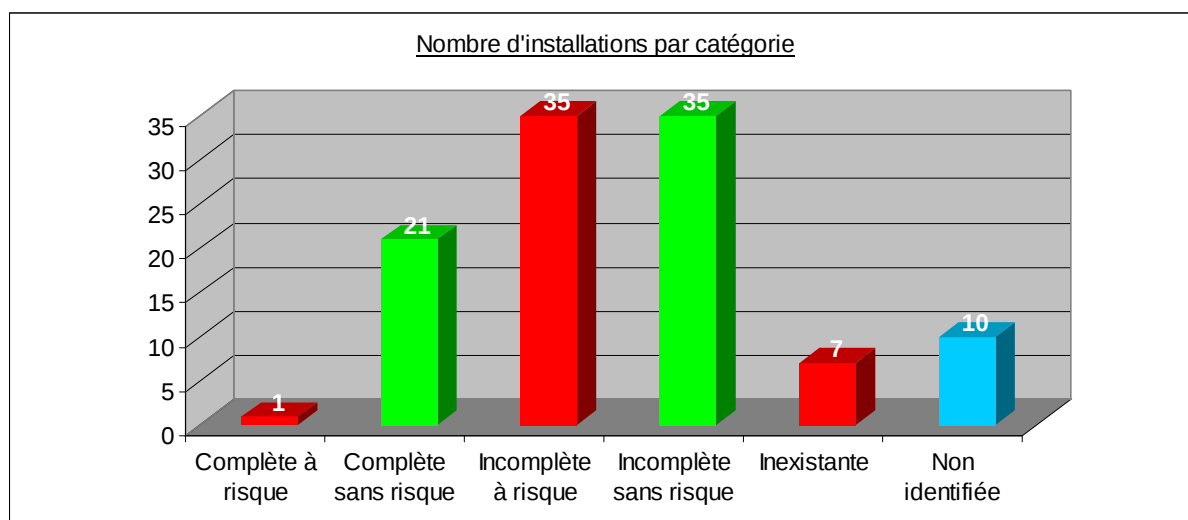
L'installation 50236 possède un système complet de prétraitement des eaux usées mais elle effectue son rejet directement au ruisseau sans le moindre traitement, ce qui la classe comme installation à risques.

Les installations 50361 et 50362 ne possèdent qu'un système de prétraitement des eaux vannes et les rejets se font ensuite dans des puits perdus aux abords de l'Hyères.

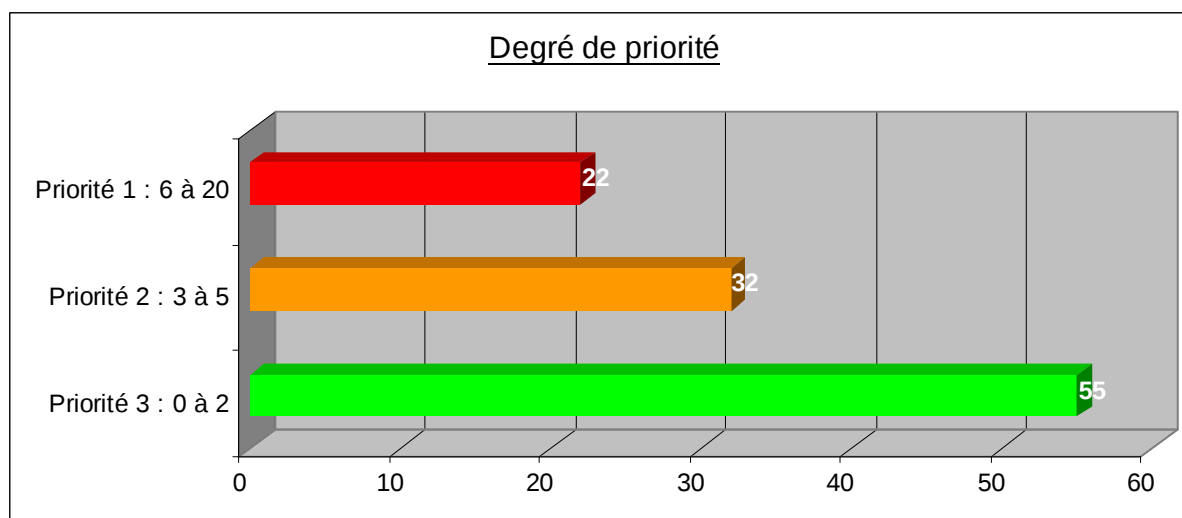
NOM	PRENOM	ADRESSE	DOSSIER	NOTES
LUXOS	GERARD	LE TANIT	50344	4
ALTIERI	FRANCK	LES GENIEVRES	50359	6
ALTIERI	DANIEL	LES GENIEVRES	50360	6
DURAND	PIERRE	RTE DE LYON	50361	8
FRISON	ARTHUR	RTE DE LYON	50362	6
ROUX	GILBERT	RTE DE LYON	50243	8
FRISON	ISABELLE	RTE DE LYON	50236	8

3) CONCLUSION

Au terme du recensement, 109 habitations ont été visitées ; ces visites ont permis l'élaboration de 6 catégories d'installations. On recense 21 installations complètes sans risques, 35 installations incomplètes sans risques, 10 installations non identifiées, 1 installations complètes à risques, 35 installations incomplètes à risques et enfin 7 habitations sans système d'assainissement.



De plus, ces catégories ont permis d'établir un diagnostic sur la réhabilitation des installations selon 3 degrés de priorité, en fonction également de la densité de l'habitat et de la sensibilité du milieu. On comptabilise donc 55 installations de priorité 3, 32 de priorité 2 et 22 de priorité 1.



En règle générale, les installations présentent des dysfonctionnements majeurs ou mineurs tel que :

- la présence d'arbres et/ou d'arbustes dans le périmètre du dispositif, leurs racines risquant d'endommager et de colmater les ouvrages.
- La fosse est inaccessible : les installations n'ont pu être vérifiées et l'état et le fonctionnement de l'ouvrage n'a pu être diagnostiqué correctement.
- Mauvais écoulement, stagnation d'eau dans les regards de visite : ceci témoignent soit d'un encombrement d'une partie du système (fosse pleine, tuyaux colmatés...), soit d'un apport anormal d'eaux pluviales qui sature le dispositif (couvercle non hermétique, emplacement dans une zone de ruissellement...).
- Absence de bac à graisse ce qui ne permet pas la bonne rétention des graisses et éléments flottants contenus dans les eaux ménagères, augmentant le risque de colmatage des ouvrages situés en aval.

Il est à noter la forte proportion d'installations présentant un manque d'entretien. Le système de prétraitement est à vidanger et/ou à curer. Ce manque d'entretien du prétraitement entraîne un colmatage de la filière de traitement et du système de dissipation.

Certaines installations ne possèdent pas de bac dégraisseur, son installation permettrait la rétention des graisses et éléments flottants contenus dans les eaux ménagères et diminuerait le risque de colmatage des ouvrages situés en aval.

De plus, un remplacement, dans les cas le permettant, des systèmes de puits perdu par des tranchées de dispersion serait un meilleur choix. En effet, le puisard est interdit car il ne permet pas l'épuration lente des eaux et il concentre la pollution sur une surface limitée. Il représente donc un danger pour la qualité des ressources en eaux. Il serait donc souhaitable de le remplacer par un système de traitement, selon l'arrêté du 6 mai 1996 fixant les prescriptions techniques applicables.